Lille actualités

1C518
ARCHIVES MUNICIPALES DE LILLE
4C3/68

OCTOBRE 1984

ACTION SOCIALE : toujours plus proche des besoins... p. 3

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : les premiers fruits de la politique municipale... p. 10

SOMMAIRE

● **ÉDITORIAL DE PIERRE MAUROY :**
Pauvreté..... **p. 2**

● **L'ACTION SOCIALE : TOUJOURS PLUS PROCHE DES BESOINS :**
– Globalisation, décentralisation et responsabilisation.
– De son bureau, ça veut dire quoi une courée ?
– AJR, Delta Lille, Inter-Age..... **p. 3 à 9**

● **LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE :**
Les premiers fruits de la politique municipale . **p. 10 et 11**

● **SPÉCIAL FESTIVAL DE LILLE 84 :**
« Il était une fois » ... **p. 12 et 13**

● **BULL : UNE CHANCE POUR LA MÉTROPOLE LILLOISE** ..... **p. 14**

● **LILLE AMIE :**
– Des Floralies à Floravie.
– Bonjour voisins.
– Le Nord-Pas-de-Calais à l'heure de la Chine.
– Un nouveau contrat de confiance pour le LOSC.
– Le 3e corps d'armée s'est installé à Lille le jour du 40e anniversaire de la libération.
– La médaille d'or de la ville à Edmond Maire.
– Soixante bougies pour l'École Supérieure de journalisme ..... **p. 15 à 20**

LILLE ACTUALITES

Directeur de la publication :
Pierre MAUROY ;
Rédacteur en chef :
Monique BOUCHEZ ;

Administration-direction-réalisation :
Service de l'information et des relations publiques.
Hôtel de ville, LILLE

Imprimerie SCIA
La Chapelle d'Armentières
Dépôt légal 21839 Octobre 84

Editorial

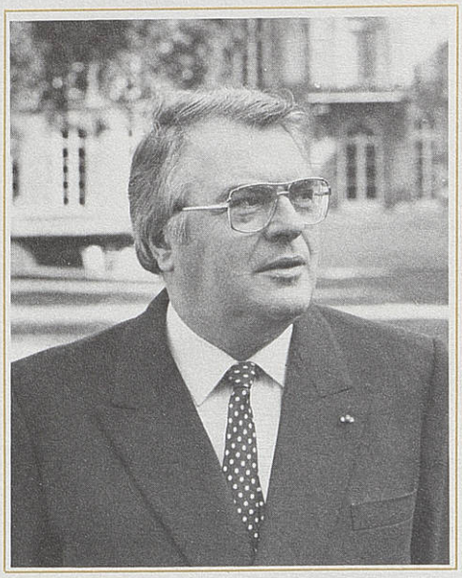

PAUVRETÉ

Depuis quelques semaines, déclarations et prises de position se multiplient sur un thème que certains semblent découvrir : la pauvreté.

C'est un mal hélas qui n'est pas nouveau. Il a marqué toutes les sociétés anciennes et a connu, dans le Nord, une recrudescence dramatique à la fin du siècle dernier. Les prolétaires ont été, dans leur temps, les nouveaux pauvres de la grande mutation technologique, industrielle et sociale, pas celle d'aujourd'hui, celle d'hier.

Considérablement réduit depuis la dernière guerre par 30 années de croissance et de plein emploi, mais aussi par la couverture sociale de la maladie et la généralisation des retraites, la victoire sur la pauvreté paraissait à notre portée. Le gouvernement, dès juin 1981, s'honorait d'améliorer la qualité de vie des catégories les plus défavorisées par l'application d'un programme social sans précédent : revalorisation continue du SMIG, relèvement des allocations aux personnes âgées et aux personnes handicapées, adoption d'une véritable politique familiale.

La persistance de la crise économique mondiale des années 70, la nouvelle modernité technologique et industrielle qui s'impose aux pays développés, engendrent de nouvelles formes de pauvreté chez nous, sans parler du catastrophique dénuement des populations du Tiers-Monde.

Avec l'aggravation du chômage, ce sont de nouvelles tranches d'âge, de nouvelles catégories sociales qui sont touchées.

Les jeunes à la recherche du premier emploi, les chômeurs de longue durée de moins de 50 ans, les femmes seules, mères de famille sans travail, les chômeurs en fin de droits deviennent les « nouveaux pauvres » d'aujourd'hui.

La ville de Lille, depuis plus de 60 ans, est à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté. Son Bureau d'Aide Sociale a une réputation exemplaire. Les mesures aujourd'hui préconisées par l'Association des Maires des Grandes Villes sont déjà appliquées chez nous. Elles seront suivies de mesures nouvelles et le budget en préparation pour 1985 sera un budget avant tout social. Je vous en parlerai prochainement.

Bien sûr, il faudra faire des choix, quelquefois douloureux, mais Lille, terre d'espérance pour les pauvres d'hier, se montrera terre de solidarité pour les nouveaux pauvres d'aujourd'hui.

Pierre MAUROY

Pierre Mauroy

ARCHIVES MUNICIPALES
4C3/78
DE LILLE

ACTION SOCIALE: GLOBALISATION, DÉCENTRALISATION, ET RESPONSABILISATION.

Dès le printemps 85, des moyens humains et financiers seront donnés aux quartiers, pour leur permettre de décider de leurs actions.

Au cours du premier trimestre de l'année 1985, à l'occasion de l'inauguration de la mairie de quartier du centre-ville (rue des Fossés), sera ouvert le premier « guichet unique d'information, d'orientation et de prévention sociale » tel qu'il était prévu par Pierre MAUROY dans son « nouveau contrat pour Lille » (proposition n° 2).

Ainsi la municipalité poursuivra-t-elle la décentralisation prévue en matière sociale, qui s'appliquera progressivement à tous les quartiers de la ville.

Dans chaque mairie, de nouveaux employés seront chargés d'accueillir, d'écouter, d'informer et de régler les problèmes posés en essayant de mettre un terme au « jeu de ping-pong » agaçant qui renvoie parfois les citoyens d'une administration à une autre.

Prenant la mesure totale de cette difficulté, le Maire de Lille entend bien apporter une solution avec la décentralisation.

Outre l'aspect administratif, elle se concrétisera par l'installation de commissions de développement social telles qu'il en existe déjà dans le Vieux-Lille et au sud.

Enfin, Pierre MAUROY est bien décidé, comme il l'avait annoncé aux différents conseils de quartiers, à décentraliser une partie du budget communal de l'action sociale. Désormais, c'est au niveau des quartiers que pourront se définir un certain nombre d'actions qui les concernent.

ACTION SOCIALE

Ce sens de la responsabilisation qui, en fait, ne procède que du vieux principe selon lequel « on ne sert jamais aussi bien les administrés que dès lors qu'on est proche d'eux », est l'un des piliers de l'action sociale telle que la développe la Ville de Lille.

L'autre pilier, c'est la « globalisation ».

Entendez par là que, par exemple, une famille qui a des difficultés pour payer son loyer en a souvent avec d'autres créanciers, que peut-être se pose aussi un problème d'emploi, de relations entre époux ou avec les enfants, etc... ».

Pour la Ville de Lille, « il faut essayer d'avoir une approche globale de ce type de problèmes, et ne pas les considérer les uns après les autres ».

C'est dans ce but qu'à l'initiative de l'adjoint à l'action sociale, M. Bernard ROMAN, a été organisé à l'automne 1983 le premier Carrefour Lillois de l'Action Sociale (CLAS), destiné à rassembler tous ceux qui, par les moyens administratifs ou associatifs, concourrent à régler les problèmes sociaux.

Une décision a été prise en cette circonstance : favoriser la conclusion de « contrats d'objectifs » dont certains sont aujourd'hui signés, et qui visaient à donner aux associations des moyens municipaux, pour répondre à une préoccupation précise, s'intégrant aux besoins réels rencontrés dans la ville.

Sur cette base de partenariat, a notamment été réglé le problème de l'hébergement des sans-abri pendant l'hiver, avec l'Armée du Salut, la Croix Rouge, le Crédit Municipal, et bien sûr la Ville de Lille et son Bureau d'Aide Sociale.

MM. Roman et Vaillant, lors de la signature du contrat, concernant les sans-abri, entre la Ville de Lille, le Bureau d'Aide Sociale, le Crédit-Municipal, l'Armée du Salut et la Croix-Rouge.

Décentralisation, globalisation : ces démarches tournent résolument le dos aux conceptions anciennes de « l'assistance sociale », dispensée par les « bureaux de bienfaisance ».

« Aujourd'hui, explique Bernard ROMAN, l'action sociale ne touche pas seulement les pauvres mais tous ceux qui, dans une circonstance ou une autre, rencontrent une difficulté. En fait, rien de ce qui est humain ne nous est étranger. »

Dès lors, la Ville de Lille préfère concevoir l'aide qu'elle apporte de manière active, plutôt que dans l'assistanat : « Au lieu de donner 100 fois 100 F, dit-on, mieux vaut accorder 10 000 F à une structure qui aidera les personnes en difficulté à faire face, elles-mêmes, à leurs problèmes. Nous préférons financer des démarches actives plutôt que des secours individuels mais de fait, les deux formes d'aide subsistent ».

En 1984, la Ville de Lille, toutes prestations confondues, aura consacré environ 20 % de son budget à l'action sociale.

de son bureau, ça veut dire quoi une courée ?

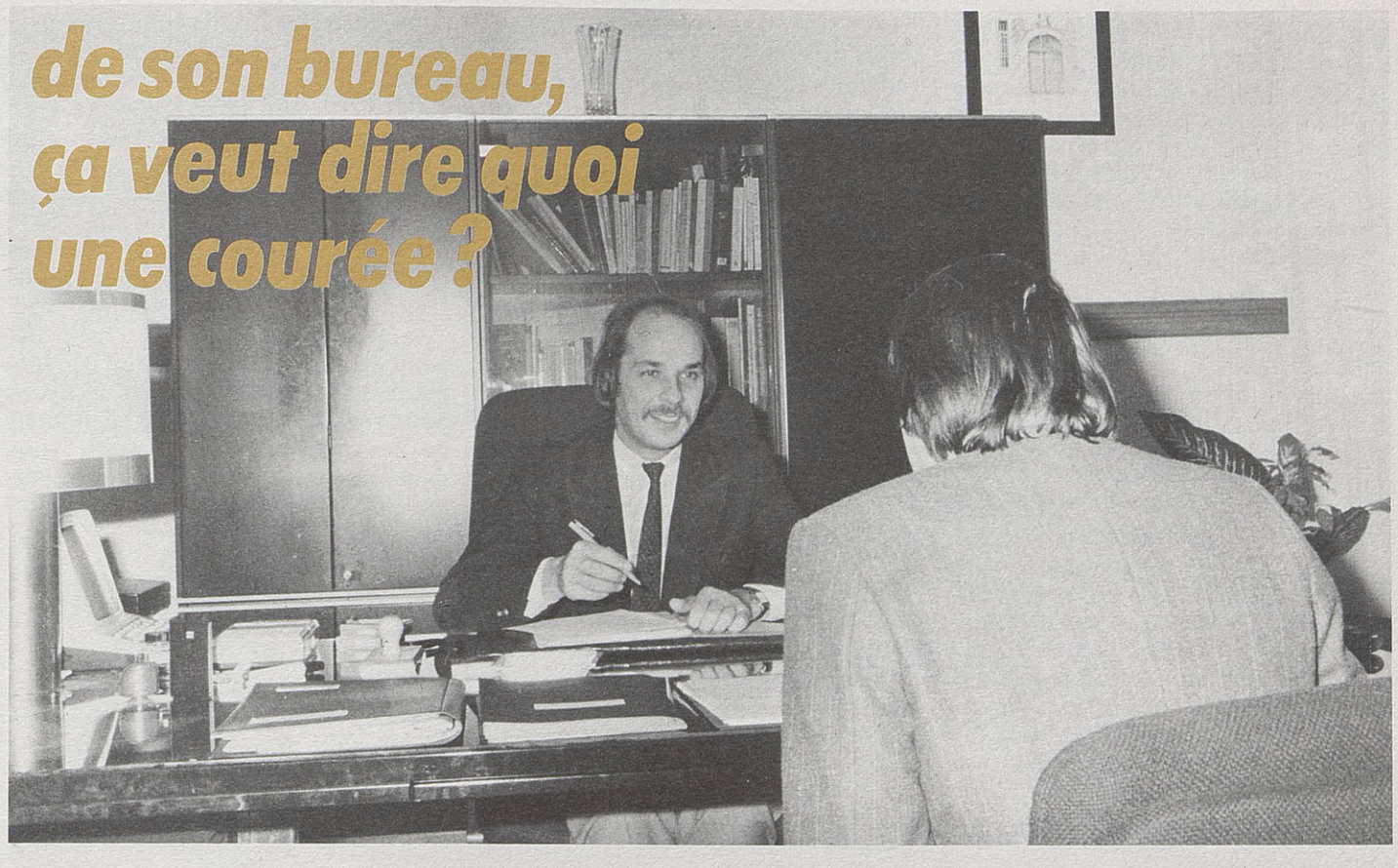

Donnez-moi les dossiers de l'après-midi.

Bernard ROMAN, Adjoint au Maire Chargé de l'Action Sociale, feuillette les demandes de rendez-vous qu'il a reçues depuis moins de trois semaines, et qui ont toutes reçu une réponse favorable.

Sept lettres aujourd'hui, qui annoncent la vingtaine d'audiences accordées chaque semaine.

Une étudiante, dont la mère est décédée et dont le père vient d'être licencié, s'est vue refuser la bourse qui était sa seule ressource.

Une mère de famille, séparée de son mari, souhaite trouver un emploi en sortant du foyer d'hébergement où elle a trouvé refuge.

Un père de deux enfants, en fin de droits à l'ASSEDIC.

Un voisin qui attire l'attention sur une famille où le concubin est menacé d'expulsion parce qu'étranger.

Une demande de relogement. Une association qui souhaite obtenir des moyens pour poursuivre l'action sociale engagée dans un quartier. Un homme, qui rencontre des difficultés pour rembourser un prêt après un an de chômage.

"**Mon travail d'adjoint,** énonce simplement Bernard ROMAN, **c'est d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter. Beaucoup de ceux qui viennent me voir ont besoin de se confier, d'être responsabilisés, et de connaître les droits qui sont les leurs... ».**

Pour lui, pas question de faire les démarches, **« à la place »,** mais de les appuyer à chaque fois que possible. Pas question non plus de pousser sur le **« piston »,** mais au contraire d'intervenir pour mener à leur terme les demandes justifiées.

« Vous savez, confie-t-il, **les citoyens nous écoutent pendant les campagnes électorales. C'est normal que l'inverse soit vrai pendant l'exercice du mandat »...**

D'autant que pour beaucoup, l'élu municipal est souvent le dernier recours, le confident aussi, celui à qui l'on peut tout dire quand un problème semble insoluble, même s'il n'est pas dramatique. Pour Bernard ROMAN, il est important que les administrés sachent qu'ils peu-

vent s'adresser aux élus, avec la certitude qu'ils obtiendront une réponse. De même, il est essentiel que des explications leur soient données pour des décisions qui les concernent : **« Tout ce qui n'est pas expliqué peut apparaître comme une injustice »,** dit-il. Et puis le rôle qui est celui de l'élu est aussi d'empêcher que certains baissent les bras, renoncent quand les difficultés semblent les accabler. Pour Bernard ROMAN, ce risque menace surtout les jeunes qui pourraient glisser vers la marginalisation : **« C'est pourquoi les mesures que vient d'annoncer le ministre Michel DELEBARRE sont excellentes,** approuve-t-il. **Le plus grave danger est que les jeunes sortent du système scolaire sans entrer dans le monde du travail, et s'installent dans une situation sociale d'assistance et de marginalisation. »**

Pour ces raisons, cette préoccupation sera au cœur des actions municipales qui concerneront, outre le secteur social, celui de la jeunesse et de l'emploi.

Actuellement, remarque l'adjoint au maire, la Ville de Lille aide directement environ 150 jeunes à qui elle verse une allocation. **« Ne serait-il pas souhaitable, interroge-t-il, qu'en échange de cette aide, ces jeunes se voient offrir une activité qui soit bénéfique à l'ensemble de la collectivité, et pour commencer à eux-mêmes ? ».**

Vingt audiences par semaine, des réunions, des relations constantes avec les autres services et les partenaires sociaux, cela ne suffit pas tout à fait à remplir la mission de l'élu.

« Il faut aussi aller sur le terrain, affirme-t-il. **De son bureau, une courée ça ne veut rien dire !... »** D'autant que les exemples qu'il a connus prouvent que certaines courées sont encore agréables, d'autres franchement épouvantables et vouées à la démolition. **« Et puis les Lillois souhaitent que leurs élus soient proches d'eux, de leurs préoccupations, de leur vie de tous les jours. »**

Pour cela, il faut aller voir. Là encore, écouter, dialoguer, rassurer quand il le faut. Parfois se montrer ferme : **« par exemple avec certains squatters « par idéal » qui ne sont pas vraiment des cas sociaux et qui dérangent tout un quartier... ».**

La tentation, c'est évidemment de poser à Bernard ROMAN cette question : **« Alors, au bout de toutes ces démarches, quelle proportion de succès ? »**

« La réussite répond-il. **Elle dépend de nous mais aussi de l'engagement qui sera celui des citoyens pour régler leurs problèmes. A nous de les conforter dans cette voie, dans un climat de confiance qui permet d'avancer vers bien des solutions. »**

L'assistance était nombreuse lors du Carrefour Lillois d'Action Sociale.

A Lille-Sud, M. Pierre MAUROY a présidé l'installation de la Commission locale de développement social

« L'installation de la Commission de développement social du quartier de Lille-Sud est la traduction concrète, sur le terrain, d'une politique novatrice et ambitieuse, voulue par le gouvernement dès 1981 » déclarait M. Pierre MAUROY, fin septembre, avant de dégager les grandes lignes de cette politique : stopper la dégradation physique et sociale de certains quartiers de nos villes, et retrouver pour l'ensemble des habitants, des conditions de vie satisfaisantes.

Les résultats des travaux, confiés dès 1981 à M. DUBEDOUT, président de la Commission nationale de développement social des quartiers, puis à M. PESCE, son successeur, ont conclu à la nécessité d'une action globale, de longue haleine, et, c'est la grande originalité, à une action très décentralisée. En effet, c'est aux élus locaux, aux fonctionnaires et à l'ensemble des partenaires sociaux travaillant sur le terrain, que le gouvernement laisse le soin de définir les projets, ceci bien entendu, avec la population concernée.

C'est la participation des habitants et des intervenants sociaux qui assurera le succès des projets engagés.

Le quartier de Lille-Sud est l'un des sites supplémentaires retenus par le gouvernement car il réunit toutes les difficultés motivant une telle démarche : problèmes de logement, d'insertion des jeunes, de sécurité, et de chômage.

La Commission de développement social du quartier de Lille-Sud, sous la présidence de M. DASSONVILLE, Adjoint au Maire, aura à recenser les besoins de la population en tout domaine, à faire éclore les projets, à les classer par ordre d'urgence et à mener à bien le programme arrêté.

Une telle ambition nécessite une mobilisation de toutes les énergies, car pour tenir le pari, la concertation et la participation sont nécessaires.

« Sans hiérarchies formelles, tous doivent être associés », concluait M. Pierre MAUROY.

DELTA-LILLE: pour lutter contre la solitude et l'isolement des personnes agées

L'Association DELTA-LILLE, association loi 1901 créée sous l'égide de la Ville de Lille, a pour but de promouvoir, de coordonner toutes actions destinées à lutter contre la solitude et l'isolement moral ou physique des personnes âgées. C'est un service de soins à domicile succédant à Deltaphone. Créée en 1977, l'Association DELTA-LILLE est opérative depuis octobre 1981 ; elle assure actuellement les soins à environ 145 personnes. Depuis ses débuts, 650 de nos aînés en ont bénéficié. Elle est présidée par M. le Docteur MOLLET, Conseiller municipal délégué aux Personnes Agées.

En quoi consiste l'action de DELTA-LILLE ?

- Sur prescription médicale, la personne âgée de plus de 60 ans peut bénéficier de soins à domicile quand elle a perdu son autonomie et que son entourage familial et social lui permet encore de demeurer chez elle en toute sécurité.
- L'intervention de l'équipe des aides-soignantes consiste à permettre à la personne âgée de se maintenir dans toute sa dignité morale et physique, sous le contrôle d'une infirmière.
- Si son état le nécessite, elle peut avoir recours à une infirmière libérale ou de centre de soins selon son propre désir.

L'Association DELTA-LILLE évalue les besoins de la personne. Si son état nécessite un port de repas à domicile, une aide-ménagère, une coordination est établie entre les différents services du Bureau d'Aide Sociale et les associations.

La prise en charge est à 100 % dans la mesure où la Caisse Primaire d'Assurance Maladie donne son avis favorable à la poursuite des soins.

L'Association DELTA-LILLE est en relation constante avec les différents centres d'hospitalisation de la Ville de Lille pour assurer le suivi des personnes pendant et après leurs séjours en milieu d'hospitalisation.

INTER-AGE: pour le rapprochement des générations

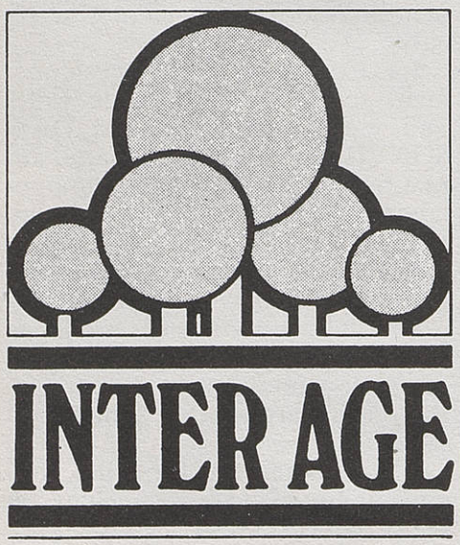

Présidé par M. Raymond VAILLANT, Adjoint au Maire de Lille, l'Association INTER-AGE se donne pour vocation d'œuvrer au rapprochement des générations.

Cette tâche n'est pas facile et elle espère y contribuer en proposant à ses 5 000 adhérents des activités qui conviennent à tous : activités culturelles et de loisirs avec la présentation mensuelle des fameux **« Rendez-vous du Sebasto »**.

Activités de voyages avec l'organisation de nombreuses excursions, de week-ends et de séjours hors région ou à l'étranger, activités d'accueil avec la réception de nombreux groupes venant d'autres communes de la région ou même de Belgique.

La Ville de Lille permet à toutes les personnes non imposables âgées de plus de 65 ans de bénéficier gratuitement de la carte INTER-AGE, donnant droit au spectacle des Rendez-vous du Sébasto et à des tarifs préférentiels pour toutes les autres activités.

A.J.R.: pour employer sa retraite à quelque chose d'utile.

Le 12 mars 1984 s'est réunie l'Assemblée Constitutive de l'Association des Jeunes Retraités (A.J.R.). S'adressant à des hommes et des femmes qui ont cessé leur vie de travail, qui ont un statut de retraités, de pré-retraités, contrat de solidarité ou licenciement économique, l'Association A.J.R. propose à ses adhérents d'appréhender le temps de la retraite en prenant conscience que cette période peut être employée utilement. L'Association organise des stages de formation qui permettent de présenter aux jeunes retraités un éventail des services à rendre à la société. Les J.R. ont ensuite le loisir de choisir celui qui correspond le mieux à leurs aptitudes, leurs jours et leurs loisirs. Le président de cette association est Monsieur Emile RENIERS. **Permanence tous les mardis matin L.C.R.-Winston Churchill, rue Paul-Ramadier, Lille.**

AJR ASSOCIATION DE JEUNES RETRAITES

la petite enfance et les modes d'accueil

Sept crèches à Lille, 350 assistantes maternelles (autrefois appelées nourrices) agréées par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, telles sont les possibilités d'accueil existantes. La volonté d'élargir encore les moyens qui permettent de répondre mieux à une demande importante amène Christiane Morel, Adjoint Délégué, à rechercher d'autres solutions.

Une crèche familiale implantée dans un premier temps dans le Quartier des Bois-Blancs constitue une illustration de cette volonté. Cette crèche pourra accueillir une soixantaine d'enfants d'ici quelques mois. Elle recevra ses premiers « petits » avant la fin de l'année. Il faut rappeler ici que la crèche familiale est une structure que gèrent des assistantes maternelles employées par la ville, les parents bénéficiant des tarifs municipaux adaptés à leurs ressources.

Sur un autre plan, une Maison de la Petite Enfance est prévue à Lille-Sud. Composée d'une halte-garderie et d'un centre de P.M.I., elle fera l'objet d'une concertation avec tous les partenaires concernés pour en faire un véritable carrefour des initiatives et des services à rendre à la population du quartier dans le domaine de la Petite Enfance.

les missions de la station de désinfection

C'est la loi du 15 février 1902 qui prescrivit l'obligation pour les villes de 20 000 habitants et plus d'instituer un bureau d'hygiène comportant entre autres un service de désinfection.

Le service de désinfection de la Ville de Lille a, quant à lui, été organisé par un arrêté du 27 janvier 1911. Ses missions coucourrent constamment à la défense de la santé publique. Ce service est placé sous l'autorité de M. Jean-Raymond Degrève, Adjoint au Maire, Délégué à la Santé et l'Hygiène Publique.

La station de désinfection qui se trouve 16, rue Maracci, a accompli notamment les tâches suivantes : désinfection, dératisation, analyse des eaux urbaines et des eaux provenant des piscines, le lavage du linge souillé provenant des collectivités, épouillage des vagabonds, enquête épidémiologique.

De toutes les activités, la prophylaxie des maladies contagieuses est la plus importante et s'exerce dans les locaux scolaires ou dans des domaines privés. Outre ces interventions strictement réglementaires, le service s'effectue à toutes les demandes qui lui proviennent par lettre, téléphoniquement ou verbalement. Les plus nombreuses concernent les désinfections, désinsectisations et dératisations. Hormis cette dernière opération, toutes les autres sont payantes, leur tarif étant fixé par arrêtés municipaux.

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE A LILLE:

Eté 1982.

Dans le quartier du Sud, dont la population comporte une forte minorité d'immigrés, l'approche du Ramadan rappelle les incidents qui se sont produits les années précédentes. Rien de bien dramatique. Mais une succession d'agacements qui ont fini par créer un climat de tension entre des communautés qui ne se comprennent pas vraiment.

Pour éviter de nouveaux problèmes, la Ville de Lille décide d'ouvrir dans ce quartier un local qui permettra aux jeunes de trouver des activités organisées par des éducateurs, pendant une grande partie de la nuit. Elle espère ainsi réduire les inconvénients dont souffre le voisinage, en particulier le bruit et la petite délinquance.

Cette année-là les activités sont légères (ping-pong, jeux divers, etc...) mais le bilan est positif : le calme est retrouvé.

L'année suivante l'expérience du quartier du Sud est étendue à un autre quartier : celui de Moulins. Les résultats sont comparables.

Arrive l'été 84. Cette fois les populations immigrées des différents quartiers n'attendent pas que la Ville, seule, leur propose des activités. La « coordination immigré », issue de la « marche des beurs », décide de prendre en charge le problème de l'animation des jeunes pendant la période de Ramadan, afin d'alléger la gêne créée à l'environnement et de favoriser la tolérance récipro-

UN PROJET ENGAGÉ D E

que des cultures. Cette fois, en liaison avec les associations de quartier, l'opération s'étend à 4 secteurs de la ville (le Sud, Moulins, Wazemmes, les Bois-Blancs) et les activités deviennent plus riches mais aussi plus culturelles avec des projections de films, l'organisation de conférences et de rencontres.

Ce résultat illustre assez bien la démarche qui a été celle de la ville de Lille depuis plusieurs années en matière de prévention de la délinquance. Il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre des moyens matériels, mais surtout de favoriser l'intégration de la vie sociale souvent par le truchement de la vie associative.

« Il n'y a pas de prévention s'il n'y a pas volonté du respect des autres », affirme Pierre BERTRAND, adjoint au Maire, qui se plaît à rappeler le triptyque idéal : **« Apprendre à se connaître ; apprendre à se respecter ; apprendre à s'estimer ».** C'est dans cet esprit qu'ont été bâties à Lille depuis 1982, des **« opérations été »** qui s'inscrivent parfaitement dans la démarche menée en même temps par le Gouvernement. Pierre BERTRAND précise que ces opérations ne sont pas isolées mais qu'elles entrent dans le cadre d'un projet global qui tend à les prolonger au-delà des temps forts que représentent les vacances, pour parvenir à intéresser les jeunes à des activités permanentes, en particulier dans le cadre d'associations créées au niveau des quartiers.

C'est dans ce quartier que se trouvent également les partenaires de l'animation : maison de quartier, associations, club de prévention, travailleurs sociaux, etc... Des partenaires que l'on retrouve dans le cadre du Conseil communal de Prévention de la Délinquance, installé à Lille en avril 1984, par Gilbert BONNEMAISON, et Pierre MAUROY. Cette structure venait donc tout naturellement cristalliser les actions menées par la Ville de Lille depuis plusieurs années avec le concours des services municipaux, du Ministère de l'Intérieur, des associations et en particulier du GEDAL, créé en 1974 dans le but de développer l'animation dans les quartiers.

La volonté est donc bien de se préoccuper du suivi, au-delà des opérations ponctuelles qui peuvent être organisées. C'est dans cet esprit que les mois d'été viennent de permettre toute une série d'animations organisées autour de la Deule. En 1983, un stage de voile, en Bretagne, avait été monté pour des jeunes qui avaient pu faire l'apprentissage « de la vie à bord » et de la discipline qu'elle impose. Les effets positifs contre la délinquance ou la drogue avaient été spectaculaires. D'où l'idée à Lille d'utiliser une voie d'eau pour proposer du canoë-kayak, du canotage ou de la randonnée nautique sur des distances assez longues. Pour cela, une base nautique est en cours de création. Des animateurs assureront des activités permanentes qui, bien au-delà de l'été devront avoir des effets bénéfiques sur les jeunes.

Diminution des délits

Ces effets bénéfiques, la tentation est toujours grande de vouloir les mesurer. A vrai dire, il est difficile d'établir des statistiques par quartier sur les seuls mois de l'été. Ce que l'on peut dire, c'est que le nombre des délits pour la Ville de Lille et la Commune Associée d'Hellemmes était de 24 204 en 82 et de 23 449 en 83, soit une diminution de 3 %. Pour les 6 premiers mois de 84, le nombre s'établit à 11 578, ce qui dégage une tendance à la baisse de 6 % sur l'année, tout à fait exceptionnelle. Si les raisons de cette baisse sont certainement liées aux moyens nouveaux mis en œuvre par la police nationale et la police municipale, en particulier avec le renforcement de l'îlotage, il ne fait pas de doute que la politique de prévention de la délinquance doit, elle aussi, commencer à porter ses fruits.

JET GLOBAL,
D EPUIS PLUSIEURS ANNÉES.

"IL ÉTAIT UNE FOIS"... I

« Il était une fois »... Musique, images, paroles. Pour sa treizième édition, le Festival de Lille propose 42 productions à Lille et dans 9 autres villes de la région Nord-Pas-de-Calais, du 15 octobre au 6 décembre 1984.

Le Festival a voulu favoriser un juste équilibre entre la création et les œuvres du patrimoine, les artistes de grande célébrité et les talents les plus sûrs de la nouvelle génération.

Durant sept semaines, ce sont au total plus de cinquante mille spectateurs qui sont attendus à Lille et dans 9 autres villes de la région Nord-Pas-de-Calais, pour les soixante-et-une représentations des quarante-deux spectacles différents du Festival, placé par son nouveau Directeur Artistique, Nicholas Snowman, sous le signe du mariage de la musique, des images et de la parole.

Pour illustrer ce triple thème, quinze soirées sont consacrées au théâtre, six à l'Opéra, sept à la danse, dix-neuf aux concerts, neuf aux arts traditionnels (Pérou, Inde, Espagne, Bangladesh, Indonésie) et deux au jazz, avec quatre créations mondiales, deux premières européennes et cinq créations françaises !

Sur les cent œuvres musicales à l'affiche des dix-neuf concerts, vingt-six appartiennent à l'époque ancienne, baroque et classique, trente-trois à la période romantique. Quarante-et-une datent du vingtième siècle, dont dix-neuf de compositeurs vivants.

Par tous ces choix, le Festival confirme cette année sa longue tradition d'ouverture à toutes les formes d'expression artistique et marque un souci particulier d'équilibre entre le familier et l'inconnu, entre la consolidation et l'innovation.

A l'image du peuple du Nord, le Festival de Lille allie la réflexion à l'intuition, l'imagination à la tradition. Une démarche à la fois sage et hardie qui, en s'appuyant sur la riche tradition culturelle régionale, continue (aux côtés des autres grandes institutions culturelles que sont l'Orchestre National de Lille, le Théâtre de la Salamandre et l'Opéra du Nord) à l'enraciner, en la vivifiant.

Le thème de ce Festival, comme le rappelait Mme J. Buffin, Secrétaire Général du Festival, au cours de sa conférence de presse, est placé sous le signe de Janus : « avec ce Dieu romain, c'est le passage du jour et de la nuit, de la guerre et de la paix, du passé et de l'avenir ».

Mais c'est peut-être aussi l'ambiguité des arts et de la pensée humaine. « Nous avons essayé de trouver ce passage entre les diverses disciplines, où le réel et l'imaginaire s'interpellent », précisait Mme J. Buffin, en soulignant la diversité et la qualité de la programmation de ce Festival.

pleins feux !

Côté musique : 19 concerts, 100 œuvres ! le programme musical du XIIIe Festival de Lille est la vivante illustration des diverses formes prises au fil des siècles par la musique « initiative, descriptive, narrative, à programme, illustrative... ». On note, entre autre, la participation de grands orchestres internationaux, comme l'orchestre Philharmonia (dirigé par Sinopoli), l'Orchestre Philharmonique de Rotterdam (dirigé par Conlon) et l'Orchestre National de France (dirigé par Kuhn), et de trois des plus grands interprètes actuels du répertoire baroque : C. Hogwood, T. Koopman et J. C. Malgloire.

Tout comme pour ce qui est des œuvres, les choix des interprètes tendent à maintenir l'équilibre entre le familier et l'inconnu, entre la consolidation et l'innovation. Ainsi, à côté de cinq des plus grands chefs de la nouvelle génération sortante, comme Schonwardt, Sinopoli,

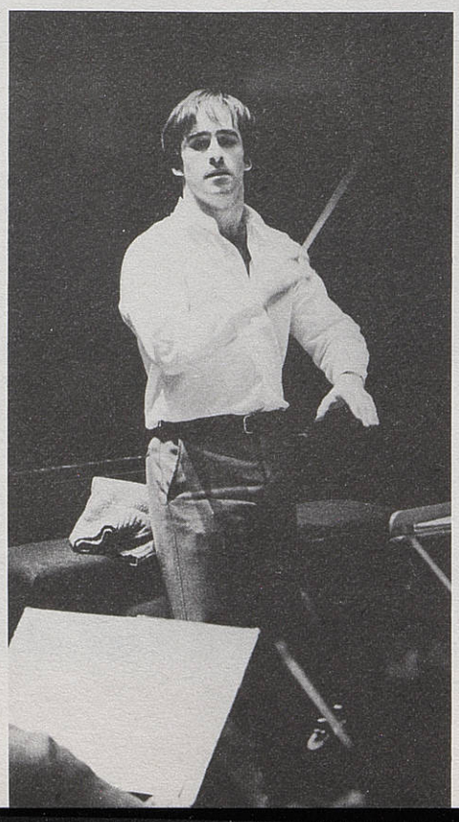

Ci-dessus : la troupe du Bangladesh.
Ci-contre : J. Conlon.

LE FESTIVAL DE LILLE 84

Soixante manifestations, du 15 octobre au 6 décembre sous le signe de Janus

Howarth, Kuhn, Conlon, se produiront notamment une jeune pianiste américaine inconnue en France : Ursula Oppens, et un quatuor à cordes Français très prometteur : le quatuor Rosamonde.
N'oublions pas les vocalistes de l'Inde du Nord, les Indiens Quechua du Pérou, les danses traditionnelles du Bangladesh et de Bali.
Le Festival de Lille 84 s'est ouvert le lundi 15 octobre à l'Opéra, avec « Richard III » de William Shakespeare. Cette production du Centre Dramatique National des Alpes, mise en scène par Georges Lavaudant, était accueillie en collaboration avec le Théâtre de La Salamandre. **Cette saison, le Festival propose quinze représentations théâtrales,** soit sept productions (dont quatre étrangères), une création mondiale et trois spectacles internationaux dont il est coproducteur. Il accueille entre autres le Groupe Tsé, Vittorio Gassman, Mémé Perlini avec son spectacle Picasso, Jean Marais...
Et pour les amateurs d'opéra, le « Cosi Fan Tutte », mis en scène par Gérard Mortier, Directeur du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, est considéré comme un événement dans l'interprétation de Mozart.

Nicholas SNOWMAN, le directeur artistique du Festival de Lille a pris ses fonctions en décembre 1983, afin d'assurer la programmation 84. Il conserve parallèlement ses responsabilités parisiennes.
En 1972, il s'installe à Paris, à la demande de Pierre BOULEZ, en tant que responsable artistique, à l'IRCAM, au Centre Georges Pompidou. En 1975, il participe, à la demande de Michel Guy, alors Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'élaboration du projet et la mise en place de l'Ensemble Intercontemporain, dont il est conseiller artistique depuis 1976.
Le monde dans lequel nous vivons a de plus en plus recours à l'audio-visuel. Aussi **« ce Festival 84 se veut un vaste kaleidoscope d'images, d'écrits et de portraits »** précise Nicholas SNOWMAN. Ce sont les relations images/musique que l'on retrouve dans l'ensemble des manifestations, très éclectiques.
Des **« images sonores »** nous entourent de tous côtés, que ce soit la publicité, le cinéma, les vidéo-clips. Inspiré par cette pluridisciplinarité, le programme 84 célèbre **« les rapports anciens, universels, et perpétuels entre la musique, les images et les paroles. »** Nos spectacles, précise Nicholas SNOWMAN, soulignent les combinaisons de formes d'expressions utilisées par l'artiste pour suggérer des images de toutes sortes.

Pour tous renseignements :
Festival de Lille,
17, Quai du Wault
59800 Lille.
Tél. : (20) 30.89.53.

BULL : une chance pour la métropole lilloise

Le 11 octobre, un vote de la Communauté urbaine a mis fin à ce que l'on a appelé l'« affaire Bull ». Revenant sur son vote du 19 juillet, la CUDL acceptait de vendre à l'entreprise le terrain du quartier des Prés, à Villeneuve-d'Ascq. Deux jours auparavant, à l'initiative de Pierre Mauroy, une réunion avait permis de débloquer la situation, en faisant connaître, très clairement, la position de la direction de la société Bull. Une position que l'on peut résumer ainsi : aucun des terrains qui nous ont été récemment proposés ne répond à nos impératifs industriels. Ce sera donc Villeneuve-d'Ascq ou Angers.

Intervenant après un long débat de six mois, émaillé de querelles et de petites phrases, ce vote met d'abord fin à une incertitude. On est enfin sûr que cette usine exceptionnelle s'installera bien dans la métropole lilloise. Car cette implantation nordiste n'était pas évidente à l'origine. La société Bull, qui avait connu de graves difficultés en 1982, avait d'abord envisagé d'installer sa nouvelle unité à Angers, où elle possède un terrain convenant tout à fait à son projet.

Il a fallu toute l'insistance du Premier ministre, Pierre Mauroy, pour que la direction de l'entreprise accepte d'envisager une implantation dans la région lilloise. Pourquoi cette pression ? Tout simplement parce que le maire de Lille savait qu'il ne s'agissait pas d'une usine comme les autres. L'unité qui va bientôt sortir de terre à Villeneuve-d'Ascq sera un élément capital dans l'âpre concurrence internationale en matière de techniques informatiques. D'où l'obligation d'aller vite. D'où l'importance qu'attachait la direction de Bull à la proximité des universités, à l'environnement et aux facilités d'accès à l'usine.

Quel que soit le site retenu, il faut d'abord se féliciter de l'arrivée de cette entreprise de pointe dans l'agglomération. Quel meilleur symbole de la volonté de modernisation de la métropole, que l'accueil de cette usine d'avant-garde !

Cela dit, il est indéniable que cette affaire laissera des traces, tant dans la métropole qu'à l'extérieur, en raison de la mauvaise image de marque qu'elle a donné aux milieux économiques. Autant on ne peut reprocher aux maires d'avoir tenté d'attirer cette usine sur le territoire de leur commune, autant on ne peut que déplorer l'étalage de leurs querelles sur la place publique.

Disant cela, nous ne sous-estimons pas les problèmes du versant Nord-Est. Le 27 avril, en visite officielle dans la région comme Premier ministre, Pierre Mauroy avait porté une attention toute particulière à ce secteur. Confirmant l'installation de Bull dans la métropole, il avait d'ailleurs ajouté : « je souhaite que les responsables du versant Nord-Est soient en mesure d'offrir les terrains nécessaires dans les délais voulus ». Chacun sait aujourd'hui qu'aucun des terrains proposés ne convenait au projet de la société.

Quel enseignement tirer de toute cette affaire ? En premier lieu, on constate que la CUDL n'est véritablement pas le lieu où doit se discuter l'industrialisation de la métropole. La Communauté urbaine est un outil important, qui, par les gros investissements qu'elle engage (le métro par exemple) joue un rôle considérable dans le développement de l'agglomération.

Cela étant, elle doit rester dans la limite de ses compétences techniques, afin que les élus puissent continuer d'y travailler en fonction de l'intérêt général et non de clivages politiques ou géographiques. Cette condition est celle de sa survie. Une survie qu'on imagine difficilement dans le climat qui a prévalu durant les six mois qu'a duré l'affaire Bull.

Si par contre une majorité d'élus manifestaient la volonté de faire de la CUDL une tribune politique et un instrument de développement du seul versant Nord-Est, les communes du pôle Sud, c'est-à-dire du pôle lillois, seraient en droit d'en tirer toutes les conséquences.

LES INSTALLATIONS DU PARC DE SPORTS DU S.I.L.I.L.A.M. ET LEUR FRÉQUENTATION

Par délibérations concordantes des Conseils Municipaux de Lille et de La Madeleine et arrêté préfectoral en date du 24 août 1972, un syndicat intercommunal a été créé en vue de réaliser un ensemble sportif sur un terrain appartenant à la Ville de Lille et situé sur le territoire de La Madeleine, entre le boulevard périphérique Lille-La Madeleine et le boulevard de la République.

L'inauguration de ce Parc de Sports a eu lieu le 23 juin 1984 et a marqué l'achèvement de ce vaste complexe sportif qui est le fruit de douze années d'études et de réalisations.

De nombreux équipements sont désormais mis à la disposition des clubs, associations, établissements scolaires et de la population.

Deux zones ont été aménagées :

- la première, rue du Parc à La Madeleine compte maintenant :
  - 1 plaine de jeux
  - 1 terrain de football engazonné
  - 2 terrains de football en matériau stabilisé dont un avec éclairage
  - 1 plateau double
  - 2 plateaux simples
  - 2 lançoirs collectifs
  - 1 terrain avec plateaux de lancer et sautoirs (entouré d'une piste d'athlétisme de 200 mètres)
  - 1 bâtiment de vestiaires-douches
  - 1 plaine rustique
  - 1 logement de gardien
  - 1 local matériel
- la seconde située rue Paul Doumer est utilisée plus spécialement par les établissements scolaires car elle est composée de :
  - 1 piste d'athlétisme de 200 mètres
  - 2 terrains de basket
  - 3 sautoirs en hauteur
  - 1 plateau simple
  - 1 plateau double
  - 1 lançoir collectif

A l'heure actuelle, 14 clubs ou associations et 8 écoles, lycées ou collèges utilisent ces installations de 8 heures à 22 heures du lundi au vendredi, et jusque 18 heures le samedi et le dimanche, soit 76 heures 30 par semaine.

Les populations lilloises et madeleinoises peuvent, elles, fréquenter la nouvelle plaine rustique, largement accessible aux habitants du Vieux-Lille en raison de la nouvelle liaison Pré-Catelan et la plaine de jeux plus proche des Madeleinois.

C'est de manière à favoriser le développement des activités physiques et sportives que nous nous efforçons d'ouvrir nos installations au plus grand nombre afin que chacun puisse, grâce au sport, s'épanouir tant sur le plan moral que physique et enrichir ainsi sa personnalité.

DES FLORALIES A « FLORAVIE » : DITES-LE AVEC DES FLEURS

Les Floralies d'Automne 84 ont transformé Lille en capitale des fleurs, du 21 au 24 septembre.

10 000 m² d'exposition, dont une participation florale et horticole de 3 000 m², 55 exposants au service de la partie paysagère et horticole, et 41 au service de la partie commerciale. Un jardin extraordinaire, ouvert à la vie !

La Société d'Horticulture du Nord (vieille dame de 150 ans), associée au Lion's Club de Mouvaux, avait organisé à la Foire Internationale de Lille, une exposition florale exceptionnelle. L'ampleur de cette manifestation avait attiré les spécialistes de toute l'horticulture professionnelle.

Mais, précisait M. Pierre MAUROY le jour de l'inauguration, cette exposition est placée sous le signe de la vie.

En effet, l'entreprise menée conjointement par la Société d'Horticulture du Nord et le Lion's Club de Mouvaux, aux objectifs à priori différents, était ambitieuse et généreuse. Ambitieuse, car cet automne, la manifestation dépassait « la tradition » par son ampleur, sa diversité et son retentissement international. Généreuse, car les Floralies ont été le lieu et le prétexte d'une action humanitaire pour le don d'organes et les insuffisants rénaux, par une importante action de sensibilisation du public.

Lille amie

COTÉ DEULE, « CHRISTIAN » A PRIS SA VITESSE DE CROISIÈRE

Le bord de la Deûle était, au XIXe siècle, un lieu de promenade très réputé. La période industrielle laissa les traces que l'on sait. Aussi, l'aménagement du Bois de Boulogne, **« le poumon vert de Lille »,** a été ressenti comme une nécessité. **« Renouer avec la tradition de Lille entourée d'eau, qui lie notre ville aux villes flamandes et qui a fait son nom et son histoire »,** est le vœu émis par M. Pierre MAUROY. Il y a quelques semaines, le Maire de Lille signait avec la société T.F.L. (Tourisme Fluvial et Loisirs) une convention en faveur de promenades et d'activités sur la Deûle.

Depuis juillet, **« Christian »** sillonne la Deûle : ce bateau-mouche, de dix-huit mètres de longueur, peut accueillir à son bord une cinquantaine de passagers, pour de courtes promenades ou des croisières culturelles, pour des séminaires, conférences... Indéniable succès : **« Christian »** a fêté son dix-millième passager, à son **« port d'attache »,** écluse de la Barre. Déjà ! **« Christian » :** un bateau... qui fait mouche.

BONJOUR VOISINS !

La Wallonie et Bruxelles se sont présentées à leurs voisins du Nord-Pas-de-Calais, au cours d'une semaine culturelle (expositions, conférences, spectacles), qui s'est déroulée à Lille, du 23 au 30 septembre.

Cela a permis aux Lillois de mieux connaître les institutions de ces deux régions : Wallonie-Bruxelles, qui constituent la Communauté Française de Belgique.

M. Noël JOSÉPHE, Président du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, et M. Philippe MOUREAUX, Ministre, Président de la Communauté Française de Belgique, signeront, à la fin octobre, un accord de coopération dans les domaines de la culture, de la recherche, de la santé et des affaires sociales, de la jeunesse, du sport et du tourisme.

LE GUIDE DE L'OFFICE DU TOURISME 1984 EST ARRIVÉ !

Recouvrant les différents domaines d'activité de l'Office du Tourisme en 180 pages, le guide 1984 comporte une multitude d'informations ayant trait à la vie pratique, à l'accueil et la découverte de Lille, mais aussi à la détente sous toutes ses formes : au total, 2 500 adresses !

Agrémenté de nombreuses photos et de plans, ce guide se veut un élément du quotidien et un document de référence. Réalisé par l'équipe de l'office du tourisme, il est à la fois l'expression de la mission d'accueil, d'information et de promotion de cet organisme.

L'inauguration de la Semaine Wallonie-Bruxelles par M. Moureaux, Ministre, Président de la Communauté Française de Belgique, Mme Bouchez et M. Vaillant, Adjoint au Maire de Lille, et M. Frakoviak, Président de l'ORCEP.

M. PIERRE MAUROY A FAIT DON A LA VILLE DE LILLE DE SES CADEAUX DE PREMIER MINISTRE

M. Pierre MAUROY a fait don, à la Mairie de Lille, au cours de la séance du Conseil municipal du vendredi 21 septembre, de tous les cadeaux qu'il avait reçus, à titre personnel, pendant l'exercice de ses fonctions de Premier Ministre (de mai 1981 à juillet 1984), lors de ses voyages officiels dans vingt-neuf pays étrangers.

Cette collection est constituée d'une soixantaine de pièces de grande valeur, dont la plus belle est un fusil de chasse à cartouches et à balles, à la crosse en platine sculptée, offert par le vice-premier ministre de la République Démocratique Allemande.

Parmi les pièces remarquables de cette collection, notons six vases, trois tapisseries, un magnifique service à thé en argent, deux toiles de maître, et... quatre défenses d'éléphant offertes par M. Hissène HABRE.

Au nombre des cadeaux insolites : un bébé requin naturalisé, pêché dans les eaux cubaines...

UN NOUVEAU CONTRAT DE CONFIANCE POUR LE L.O.S.C.

MM. Pierre MAUROY, Maire de Lille et Jacques DEWAILLY, Président de la Société Anonyme d'Economie Mixte Sportive du L.O.S.C. (Lille Olympique Sporting Club) ont signé à l'Hôtel de Ville, fin août, la nouvelle convention qui régira, pour trois ans, les rapports entre la ville et la Société d'Economie Mixte.

En s'adressant aux joueurs lillois, le Maire de Lille a exprimé son désir de voir le L.O.S.C. « *grimper à nouveau dans la hiérarchie nationale* ». L'accent a été mis également sur l'importance du rôle des joueurs au sein du club, M. Pierre MAUROY insistant sur le fait que « *leurs efforts devaient être à la mesure de ceux consentis par la Municipalité* ». Cette nouvelle convention se traduit par une aide accrue, tant sur le plan technique que financier. La Ville de Lille détient, en effet, 49 % des actions, et à ce titre, les subventions octroyées par la Municipalité s'élèveront à trois millions de francs pour 1984.

En conclusion, M. Pierre MAUROY a prôné la bonne entente, qui doit régner entre la Ville de Lille et le L.O.S.C., chacun ayant pris ses responsabilités.

Lille amie

BONJOUR LA CHINE !

Le Nord-Pas-de-Calais vit à l'heure chinoise. Tianjin, vous connaissez ?

Troisième ville de Chine Populaire après Shangaï et Pékin, 7,7 millions d'habitants (c'est-à-dire près du double de la population du Nord-Pas-de-Calais), ayant rang de province, Tianjin compte 4 000 entreprises et une population active estimée à 1,3 million de salariés.

Une délégation de dix journalistes de la presse écrite et parlée de Tianjin était en visite officielle dans notre région, à la fin septembre, en vue de préparer le jumelage de Tianjin, et de la Région Nord-Pas-de-Calais.

Cela témoigne de l'intérêt manifesté par cette province, à l'ouverture de relations économiques et culturelles avec l'occident : quatrième visite officielle de personnalités de Tianjin, en un peu moins d'un an, dans notre région !

Les convergences d'intérêts entre Tianjin et le Nord-Pas-de-Calais sont vite apparues évidentes : les positions géographiques de ces deux régions maritimes en font des tremplins pour un développement commercial dans les deux continents.

L'accord de jumelage entre la région Nord-Pas-de-Calais et la province de Tianjin a été signé à la mi-octobre, à l'occasion de la visite d'une délégation d'élus régionaux, conduite par MM. Joël JOSEPHE, Président du Conseil Régional et Maurice HANNART, Président du Conseil Economique et Social.

CADEAU DE CRÉDIT MUNICIPAL, UN NOUVEAU MINIBUS PREND LE DÉPART

Dans la ligne de ses nombreuses initiatives sociales (actions en faveur des personnes âgées, des « sans domicile fixe », des malades et blessés), le Crédit Municipal s'est tourné, cette fois, vers le secteur de l'Enseignement, de l'Education et de l'Animation de la Petite Enfance.

C'est devant ses locaux de la rue Nicolas-Leblanc, que le Crédit Municipal a offert, à la mi-septembre, un minibus de 37 places pour moins de 12 ans, destiné aux transports d'enfants, à la Caisse des Ecoles. La cérémonie de remise officielle des clés du véhicule fut accomplie par M. Raymond VAILLANT, Adjoint au Maire, Vice-Président du Conseil d'Administration de la Caisse du Crédit Municipal, qui remit les clés du minibus à M. Bernard ROMAN, Adjoint au Maire, Président de la Caisse des Ecoles.

Magnifique cadeau donc. Ce nouveau véhicule va faciliter les déplacements des écoliers lillois, notamment dans le secteur du tiers-temps et de l'activité pédagogique. En effet, de nombreuses écoles ne pouvaient programmer des sorties pour leurs élèves, faute de moyens de transport adaptés. Problème résolu.

Alors, attention au départ.

Le minibus de la Caisse des Ecoles, prêt pour le grand départ.

LE 3e CORPS D'ARMÉE S'EST INSTALLÉ A LILLE, LE JOUR DU 40e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

De gauche à droite, le Maire de Lille assistant au défilé, en présence de MM. Denvers et Notebart, et de trois ministres : MM. Delebarre, Hernu et Le Garrec.

M. Charles HERNU, Ministre de la Défense, présidait les samedi 8 et dimanche 9 septembre, les cérémonies organisées pour célébrer le quarantième anniversaire de la Libération de Lille et l'implantation officielle, dans la capitale des Flandres, du commandement et de l'état-major du 3e corps d'armée. Le dimanche matin, le Ministre de la Défense a assisté, au côté de M. Pierre MAUROY, Maire de Lille et en présence de deux ministres, MM. Michel DELEBARRE et Jean LE GARREC, à un défilé d'une ampleur exceptionnelle, par l'importance des effectifs engagés. En effet, plus de 3 000 hommes et 300 véhicules de combat participèrent à ces manifestations.

Il y a 40 ans, Lille se libérait... : « *La paix, peu de régions en connaissent la valeur autant que notre région du Nord, qui avec notre ville de Lille a de tous temps été une terre d'invasions et de sacrifices* », déclarait M. Pierre MAUROY, en rendant hommage à l'action de la Résistance et à Augustin LAURENT, son prédécesseur à l'Hôtel de Ville, « *qui durant toute l'occupation, sut être l'un des principaux mainteneurs d'espérance* ».

Le 2 septembre 1944, Lille sort d'une longue nuit qui a duré quatre ans. Ce jour-là, Augustin LAURENT, Président du Comité Départemental de la Libération, appelle à l'insurrection générale. Les Allemands, menacés par l'avancée des troupes alliées, sont obligés de se replier sur la Belgique. Le lendemain, alors que se poursuivent les combats, le drapeau français flotte sur la Préfecture ! Libérés, les Lillois sont alors prêts à accueillir avec ferveur le libérateur de la patrie : le Lillois Charles DE GAULLE, qui entre dans la ville le 30 septembre.

L'installation du 3e Corps d'Armée à Lille

Le transfert à Lille du 3e Corps d'Armée marque l'ultime étape de la restructuration de l'Armée de Terre visant à un meilleur équilibre du dispositif militaire. Constitué de près de 50 000 hommes, répartis dans 3 divisions, dont la célèbre 2e D.B., et placé actuellement sous les ordres du Général BIZARD, « *le 3e Corps d'Armée doit pouvoir s'opposer aux forces d'invasion d'un agresseur éventuel* », déclarait M. Charles HERNU, après avoir resitué le rôle de l'Armée de Terre dans le cadre général de la politique de Défense du gouvernement, fondée sur la dissuasion nucléaire.

Auparavant, M. Charles HERNU, en présence de M. Pierre MAUROY, avait procédé à la pose de la première pierre du nouveau PC du 3e Corps, à la corne de Gand.

Cette construction est rendue nécessaire par l'importance militaire prise par la Métropole du Nord de la France.

Le nouveau PC sera construit sur le terrain de la Porte de Gand, à proximité du quartier Kléber où se trouvent les commandements des armées. Les architectes ont veillé à intégrer ces futures constructions dans un site historique. On peut souligner l'importance des retombées économiques de ces travaux : en effet, 160 entreprises sont intéressées par cette opération.

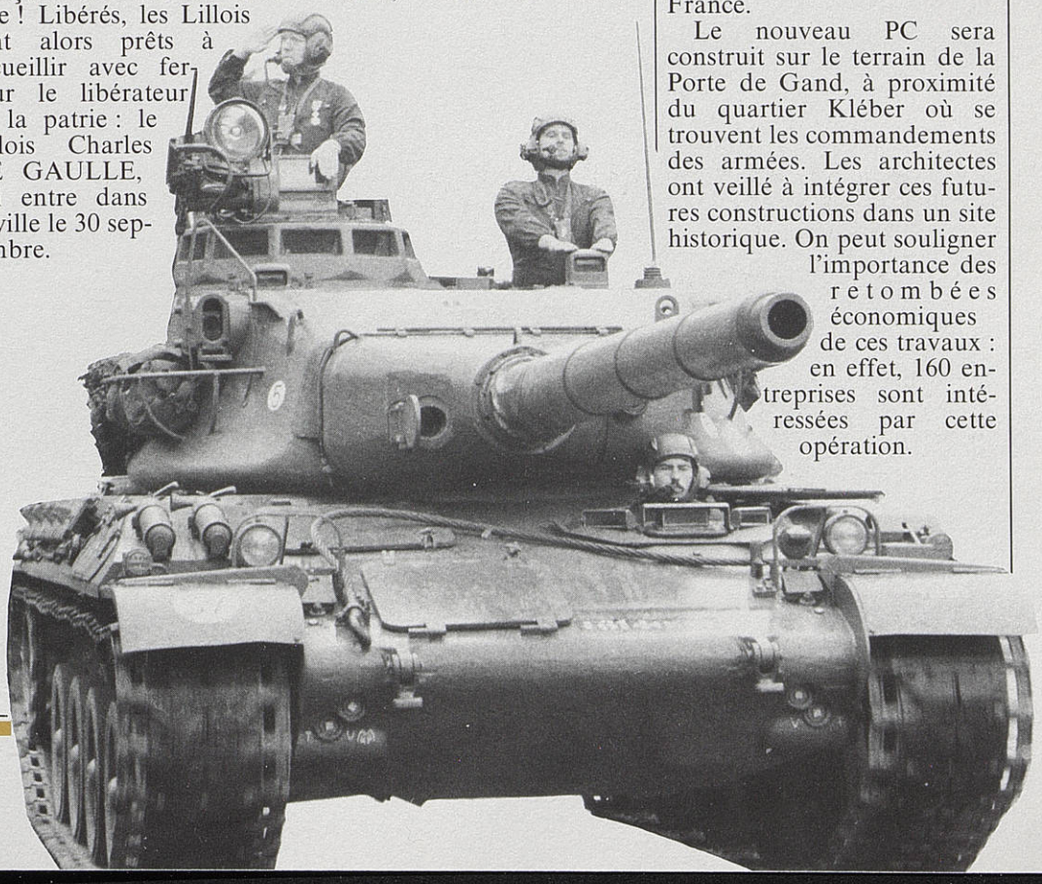

Lille amie

LA MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE DE LILLE POUR EDMOND MAIRE

A l'occasion du colloque organisé à Lille les 5 et 6 octobre derniers sur le thème « 100 ans de droits syndicaux », une réception avait lieu à l'Hôtel de Ville, où venait pour la première fois M. Edmond Maire, Secrétaire Général de la C.F.D.T.

Assurant les militants C.F.D.T. de **« la plus entière et la plus totale solidarité »**, Pierre Mauroy a fait remarquer qu'il y avait chez eux **« une intuition de l'avenir que l'on ne trouve pas toujours ailleurs »**.

Puis il a évoqué les trois années qu'il avait passées à la tête du Gouvernement, en insistant sur la fidélité à l'union de la gauche et la fidélité au socialisme qui avaient marqué son action.

Prenant la parole à son tour, Edmond Maire a relevé que **« le changement social ne va pas au même rythme que le changement politique »**, et que par conséquent **« nous avons raison les uns et les autres de tenir absolument à notre indépendance en même temps qu'à notre amitié »**.

« Si on veut réussir la mutation syndicaliste, il faut s'appuyer sur la décentralisation » expliquait-il en ajoutant que ce qu'il retiendrait d'abord du passage du Maire de Lille à la tête du Gouvernement **« c'est la décentralisation et les lois sur les droits nouveaux des travailleurs »**.

Sa conclusion était pour dire que **« depuis toujours les deux grands fondements du syndicalisme sont la solidarité et l'émancipation »**.

LES PÉTANQUEUX, ON TIRE OU ON POINTE ?

Les « spécialistes lillois de la boule lyonnaise » ont leur royaume ! La Ville de Lille vient de réaliser un boulodrome couvert, à Wazemmes, dans l'enceinte du Stade Roger Salengro, rue d'Iéna.

Les adeptes de la boule lyonnaise sont estimés à 400 adhérents, précisait M. MATRAU, Adjoint aux Sports, le jour de l'inauguration, auxquels il faut ajouter quelques 2 000 « pétanqueux ». Les boulistes peuvent être satisfaits : ils pourront désormais pratiquer leur sport favori, par tous les temps !

SOIXANTE BOUGIES POUR L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME

Lorsqu'un ancien élève de l'E.S.J. de Lille se déplace à la surface du globe, il n'est pas rare qu'il rencontre un autre ancien : ils sont 1 600 dans le monde et nombre d'entre eux exercent d'importantes responsabilités dans la presse : journaux écrits, agences de presse, radio et télévision.

L'E.S.J. fêtera donc son soixantième anniversaire à la fin du mois d'octobre, et ce sera pour cette institution l'occasion d'organiser une impressionnante concentration de journalistes dans la ville.

Soixante ans, c'est l'occasion rêvée pour se refaire une nouvelle jeunesse. Sous l'impulsion d'André Mouche, le directeur, l'équipe permanente s'assigne de nouveaux objectifs : réfléchir sur l'avenir de la profession, maîtriser la pratique professionnelle sans cesse remise en question et participer au développement de la communication dans notre région.

Pour concrétiser cela, l'Ecole supérieure de journalisme s'est dotée de nouveaux moyens : le Centre de recherche sur l'information et la communication qui organise des sessions de formation permanente et l'Atelier régional de communication qui réalise des productions écrites et audiovisuelles.

Deux nouveaux outils au service des communicateurs de la région qui peuvent faire confiance au sérieux dont s'est dôtée l'E.S.J. en soixante ans d'existence.